58 - Subventions aux classes transplantées ou de découverte et participation à des projets culturels

Mme l'Adjointe FELLMANN, **Rapporteur**: Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

- pour des séjours en classes transplantées ou de découverte :
 - ✓ Ecole élémentaire Velotte : séjour à Rochejean de 21 élèves de CE1-CE2 du 16 au 17 mai 2011 Subvention de 378 €
 - ✓ Ecole primaire Jean Boichard : séjour à l'Île d'Yeu de 25 élèves de CE1, CE2 du 30 mai au 7 juin 2011 Subvention de 1 575 €
 - ✓ Ecole élémentaire de la Grette : séjour à Mouthe de 43 élèves de CE2 CM1 CM2 du 14 au 18 juin 2011 Subvention de 3 096 €
 - ✓ Ecole primaire Jean Boichard : séjour à Mouthe du 16 au 20 mai 2011 de 22 enfants de grande section de maternelle Subvention de 990 €
 - ✓ Ecole primaire des Montboucons : séjour à Strasbourg du 9 au 10 juin de 64 enfants de grande section de maternelle, CP, CE1, CE2, CM1, CM2 Subvention de 1 152 €.
 - ✓ Ecole élémentaire des Chaprais : subvention complémentaire de 150 € pour le séjour à Saint-Privé qui se déroulera du 31 mai au 1^{er} juin

En cas d'accord, la somme totale, soit 7 341 € sera prélevée au chapitre 65.255/6574 CS 21100 et versée sur le compte des coopératives de chaque école précitée.

- pour un soutien à des projets culturels :
 - ✓ Association VEL'OSE : sensibilisation des enfants à la pratique des déplacements doux, découverte de la faune et la flore de différentes régions de France. Action menée avec les enfants de l'école Brossolette Subvention : 500 €.
 - ✓ Ecole élémentaire Dürer : déplacement de classes au Lac de Remoray, découverte de nouveaux paysages en lien avec le programme de géographie et de la faune en lien avec le programme de sciences Subvention : 200 €.
 - ✓ Association Croq'livre: soutien à l'exposition «effervescences Hervé TULLET» dont le support a été réalisé par le Lycée Ledoux: subvention 1 500 € dont 500 € au titre de la délégation animation socio-culturelle et jeunesse dans le cadre de la participation à l'exposition d'accueil de loisirs.
 - ✓ Ecole élémentaire de la Butte : participation à un projet cirque avec le Cirque PAGNOZOO de toutes les classes de l'école. Projet porté conjointement avec les Haras. Présentation d'un spectacle en fin de semaine Subvention : 800 €.

En cas d'accord, la somme totale, soit 3 000 €, sera prélevée au chapitre 65.213/6574 CS 21100 sera versé sur le compte des différents opérateurs.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'octroi de ces subventions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Mme TISSIER n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 27 juin 2011.